



COULLOT

**Nom de famille
issu d'un nom de baptême**

Origine du nom Coulot

Ce patronyme provient d'un ancien nom de baptême devenu héréditaire. Coulot dérive de Nicoulot, forme régionale de Nicolot, construit d'après Nicol, forme courte de Nicolas. Le nom de baptême Nicol ou Nicolas était très fréquent dans le Haut-Moyen-Age. Si le nom COULLOT est parvenu jusqu'à nous, c'est donc que celui de Nicol fut attribué à un enfant, chez vos ancêtres, vers le XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle. A l'origine, il n'était pas héréditaire, mais essentiellement donné le jour du baptême, à un enfant baptisé Nicol. Il se peut aussi que ce nom fut attribué de père en fils, sur plusieurs générations. Le passage à l'hérédité (Nicol) s'est produit vers le XIII^{ème} siècle. En terme savant le nom Coulot (via Nicoulot) correspond à une forme hypocoristique Nicol, avec aphérèse de la première syllabe, c'est-à-dire qu'il revêt un caractère gentillet et enfantin.

Il fut attribué ainsi plus tard, spontanément par l'entourage, pour surnommer le fils d'un dénommé Nicol. Ces "petits noms" suffixés, devenus surnoms, permettaient de différencier, dans un même village, les nombreux porteurs d'un même nom, tout en conservant une continuité avec le nom originel. C'est ainsi que Nicolas s'est muté en Nicolin, Colin, Colinet, etc. Ces hypocoristiques furent très utilisés par nos aïeux vers le XIV^{ème} siècle, alors que les noms étaient déjà transmis héréditairement depuis longtemps sous leur forme initiale, mais non fixés définitivement. C'était en quelque sorte un surnom de baptême. L'aphérèse consiste à supprimer une syllabe pour créer un nouveau nom. Ex: Nicolin, Colin, etc. Mais l'aphérèse peut aussi provenir d'une prononciation négligée de la première syllabe qui n'était plus prononcée.

Quelques mots d'histoire vous permettront de bien comprendre le contexte dans lequel a évolué le nom COULLOT. Il faut savoir qu'à partir du V^{ème} siècle, le christianisme triomphant impose le nom unique de baptême, à l'instar des Germains, rejetant le système romain des noms multiples. Le symbolisme de ce nouveau nom, attribué le jour du baptême, signifiait une rupture entre le monde ancien et le monde nouveau que représentait la foi chrétienne. Désormais, nos lointains ancêtres ne portent plus qu'un seul et unique nom, celui qu'ils ont reçu le jour de leur baptême tels Bernard, Henri ou Louis, etc. Cette façon de se nommer durera cinq à six siècles.

Or, devant l'essor économique et démographique sans précédent des XI^{ème}, XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, le système du nom unique vole en éclats, victime des nombreux problèmes d'homonymie que recèle ce principe. Lorsqu'une majorité de la population portait les mêmes noms, le choix se limitait aux noms les plus illustres, notamment ceux des saints, on comprend aisément pourquoi nos aïeux furent contraints d'ajouter des surnoms à leurs noms de baptême, c'est-à-dire un qualificatif complémentaire pour mieux se différencier. C'est ainsi que Charles devint Charles le chauve, Robert le pieux ou Raoul du chemin, etc.

Mais pourquoi le nom Nicol n'a pas été affecté par la mode des surnoms ? Si vos ancêtres ont conservé le nom de baptême Nicol c'est parce qu'ils ne rencontraient pas, ou peu, de personnes portant le même nom, ce qui signifie qu'ils habitaient une région rurale, peu peuplée, le surnom étant davantage un phénomène urbain; mais aussi parce qu'ils n'ont pas "écopé" de surnoms. La fixation du nom COULLOT en nom de famille est liée à la répétition, de génération en génération, du nom de baptême Nicol.

C'est ce nom qui a marqué l'entourage et identifié la famille. C'était la maison "des Nicol" (le nom de baptême aurait fait office de surnom), puis plus tard celle des "Nicoulot", puis "des Coulot". Mais une autre raison, et plus sûrement, peut expliquer ce phénomène héréditaire. L'expression "filius", exemple: "Johannes filius Bernardi" (Jean fils de Bernard) inscrite dans les registres, glisse pour faire court (d'après les cartulaires) à "Johannes Bernardi" (sous-entendu "fils de") et enfin à "Bernard", le deuxième élément, le nom du père, devient alors surnom. Vous êtes, en France, environ 750 porteurs de ce patronyme, principalement dans le Doubs et le Maine-et-Loire.